

Complément au règlement général 2019

N.B. Instructions à faire suivre auprès du responsable du montage du stand ainsi qu'à l'équipe commerciale présente sur le salon.

1. LIEU

Hall Tournai-Expo : rue du Follet, 30 – 7540 Kain (Tournai)
Accès : E 42 - 429 sortie 33 - R 48 (Tournai – Renaix)

2. DATES

Samedi 19 - dimanche 20 - lundi 21 et vendredi 25 - samedi 26
– dimanche 27 janvier 2019

3. HEURES D'OUVERTURE

Exposants : de 9 à 19h30 - Visiteurs : de 10 à 19 h

4. SECRETARIAT ORGANISATEUR

Le secrétariat est situé au rez-de-chaussée de la pyramide (voir plan au verso).

Ouvert du **lundi 14 janvier au lundi 28 janvier 2019**

Horaire durant la période de montage / démontage :

de 7h30 à 12h et de 13h à 18h00

Horaire durant le salon : de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

5. ACCES EXPOSANTS

Durant le salon, l'accès des exposants se fait par la porte A de 9h à 10h (voir plan au verso). Cette porte est verrouillée à 10h.

A partir de 10h, l'accès des exposants et des visiteurs se fait exclusivement par la « Pyramide ».

Le port du badge est obligatoire pour le libre passage au contrôle et durant le salon.

6. PAIEMENT FACTURE DU SOLDE

Le paiement intégral des factures doit nous parvenir avant le **14 décembre 2018**. Les documents, fournitures et services repris aux postes 7/8/11/12 et 13 seront disponibles **après paiement des factures**

7. AUTORISATION DE MONTAGE

L'exposant (ou son monteur) devra présenter la carte verte (**nommative**) « AUTORISATION DE MONTAGE » au préposé du local technique (porte B) avant le montage du stand.

La carte sera **expédiée après paiement des factures**.

8. MONTAGE (accès porte B)

Du lundi 14 au vendredi 18 de 7h30 à 18h.

Les camions ont accès au hall :

- les lundi 14 et mardi 15 de 7h30 à 18h.
- le mercredi 16 de 7h30 à 12h.

Montage anticipé (vendredi 11 janvier **de 8h30 à 17h**).

sur demande : supplément de 80€ en échange de quoi une carte bleue « **Montage anticipé** » vous sera délivrée, elle sera à présenter au préposé du local technique (porte B) avant le montage du stand.

SAUF EXPOSANTS EN ZONE GRISE OU NOIRE voir consignes sur le plan au verso.

9. COFFRETS & SERVICES ELECTRIQUES / MANUTENTION

* Les coffrets électriques réservés sont à retirer au local technique.

Restitution du coffret au plus tard le mardi 29 janvier avant 12 h

* Fiche de raccordement (type EURO) paiement comptant:

- fiche bleue (max 16 amp)= 12,10 € TTC
- fiche rouge (+ 16 amp) = 24,20 € TTC

Service dépannage électrique par le personnel de l'organisation.

Aucune intervention ne peut être demandée au personnel du hall Tournai-Expo.

* Toute manutention à l'aide de l'élevateur à fourche doit être demandée à notre service technique qui est seul habilité à son utilisation.

10. CONTROLE (Vincotte / Pompiers)

Jeudi 17 et vendredi 18 janvier à partir de 9h
inscription au local technique (voir plan au verso)

11. BADGES EXPOSANTS

Les badges seront **expédiés à partir du lundi 17 décembre 2018**, après réception des paiements.

12. PARKINGS EXPOSANTS (voir plan au verso)

1. Période de montage/démontage : carte d'identification à retirer au local technique (porte B) à apposer en permanence sur le pare-brise (voitures et camions)

2. Période de salon : Les cartes seront **expédiées après paiement des factures**

* **PARKING « PYRAMIDE »** carte d'accès rose (**nommative et numérotée**) à présenter au contrôle et à apposer en permanence de manière visible sur le pare-brise. Votre emplacement numéroté correspond au n° repris sur la carte d'accès. *Obligation d'utiliser l'emplacement numéroté correspondant au N° repris sur votre carte de parking A*

13. CARTES « ENTREE GRATUITE »

Les cartes d'entrées seront **expédiées à partir du lundi 17 décembre 2018** après réception des paiements.

Interdiction de distribuer sur la voie et lieux publics (exemple : parking et entrée de Tournai-Expo) et de revente.

14. SOIREES EXPOSANTS !!!

Les soirées auront lieu le lundi 21 et le samedi 26 de 19 à 21h

Les deux invitations se dérouleront à l'étage de la Pyramide
INVITATION CORDIALE A TOUS NOS EXPOSANTS

15. DEMONTAGE

Dimanche 27 janvier de 19h à 21h (*uniquement petit matériel/Véhicules interdits*)

Lundi 28 janvier de 7h30 à 19h et mardi 29 janvier de 7h30 à 12h

SAUF EXPOSANTS EN ZONE GRISE OU NOIRE voir consignes sur le plan au verso.

16. PROPRETE EMPLACEMENT

L'emplacement sera rendu **vide et propre y compris l'enlèvement des bandes adhésives**. Toutes prestations par notre personnel sera facturée à 30€ HTVA /heure
Evacuation hors délai : supplément de 250€ HTVA/jour

17. DECHETTERIE

Pendant la période de Montage / Démontage : possibilité de déposer vos déchets dans les containers appropriés **triage SVP**

18. CONTROLE DES TRAVAILLEURS

Attention !! Contrôle éventuel de l'inspection du travail : N'oubliez pas les cartes de travailleurs.